



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 43371

Texte de la question

M. Jean-Michel Villaumé attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la situation des assistants maternels. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux se retrouvent en activité réduite voire sans emploi. La première raison est liée à la situation économique et à l'emploi. De nombreuses personnes à la recherche d'un travail effectuent des demandes d'agrément. Le second élément est lié au fait que les familles ayant recours à un assistant maternel doivent avancer les aides de la CAF, ce qui n'est pas le cas pour les structures collectives. Les assistants maternels déplorent également que les campagnes de communication vantent les mérites des structures collectives en passant sous silence le travail des assistants maternels. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43371

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12273

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)